



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC**  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Informatics Professional Services Division / Division  
des services professionnels en informatique  
11 Laurier St., / 11, rue Laurier  
3C2, Place du Portage  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> TBIPS CONSULTANT TEAM	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 21120-158459/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 21120-15-2088459	<b>Date</b> 2015-11-06
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$ZM-615-29564	
<b>File No. - N° de dossier</b> 615zm.21120-158459	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2015-11-23</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Barbu, Ana-Maria	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 615zm
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-6282 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## MODIFICATION No. 002

La présente modification vise à modifier la Demande de Proposition (DP) et à répondre aux questions des soumissionnaires :

### MODIFICATION À LA DP :

1. À la page 1 de la DP, « L'invitation prend fin le » :

**SUPPRIMER** : 2015-11-16

**INSÉRER** : 2015-11-23

2. À la pièce jointe, '4.1' Critères d'évaluation des soumissions, M1 Exigence de l'Organisation

**SUPPRIMER** : Dans son intégralité

**INSÉRER**:

Critères obligatoires pour le soumissionnaire			
Point	Exigences obligatoires	Satisfait/ Ne satisfait pas	Référence
O1	<p>Le soumissionnaire doit avoir travaillé à l'exécution de deux (2) contrats de services de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI/TI) au cours des dix (10) dernières années pour un ministère, un organisme ou une société d'État du gouvernement du Canada ou un ministère ou un organisme d'un gouvernement provincial ou territorial.</p> <p>Remarque : La liste des organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada admissibles est donnée dans les liens suivants : <a href="http://www.tbs-sct.gc.ca/gov-gouv/rc-cr/links-liens-fra.asp">http://www.tbs-sct.gc.ca/gov-gouv/rc-cr/links-liens-fra.asp</a> <a href="http://www.canada.ca/fr/gouvernement/min/index.html">http://www.canada.ca/fr/gouvernement/min/index.html</a>.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Chaque contrat donné en référence doit avoir été exécuté dans les dix (10) dernières années à compter de la date de clôture de l'appel d'offres. Si le contrat est en cours d'exécution, il doit être en vigueur depuis au moins six (6) mois avant la date de clôture de l'appel d'offres.</li><li>• Chaque contrat donné en référence doit avoir une valeur minimale de cinq millions de dollars (5 M\$), taxes incluses.</li><li>• Chaque contrat donné en référence doit avoir été exécuté pour un organisme comptant au moins cinq mille (5 000) utilisateurs.</li><li>• Le soumissionnaire doit avoir fourni au moins quinze (15) ressources pour chaque contrat donné en référence.</li><li>• Le soumissionnaire doit avoir occupé le rôle d'agent contractuel principal pour chacun des contrats donnés en référence.</li></ul> <p>Le soumissionnaire doit avoir occupé le rôle d'agent contractuel principal plutôt que celui de sous-traitant. Cela signifie que le soumissionnaire doit avoir signé le contrat directement avec le ministère, l'organisme ou la société d'État du gouvernement du Canada ou avec le ministère ou organisme d'un gouvernement provincial ou territorial, pour l'exécution des travaux. Si le contrat donné en référence par le soumissionnaire en lien avec ce critère consistait à exécuter des travaux qu'une autre entité avait préalablement obtenu la charge d'exécuter en vertu d'un contrat, le soumissionnaire ne sera pas considéré comme agent contractuel principal. Par exemple, Z (client) a signé un contrat avec la société Y pour la fourniture de services. La société Y, à son tour, a conclu un contrat avec la société X pour fournir tout ou partie de</p>		

<b>Critères obligatoires pour le soumissionnaire</b>			
	<p>ces services à Z. Dans cet exemple, la société Y est un agent contractuel principal et la société X est un sous-traitant.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants pour chacun des contrats donnés en référence :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. nom de l'organisme client;</li> <li>2. dates de début et de fin du contrat;</li> <li>3. numéro de contrat;</li> <li>4. nature et portée des services fournis;</li> <li>5. liste d'au moins 15 ressources qui ont travaillé à l'exécution du contrat, en indiquant leur catégorie, ainsi que les dates de début et de fin de leur participation;</li> <li>6. une référence, au sein de l'organisme client, pouvant témoigner de l'expérience du soumissionnaire.</li> </ol>		

**TOUTES LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT LES MÊMES.**

### **QUESTIONS ET RÉPONSES**

Q1. Une personne fournit-elle actuellement des services similaires ou en a-t-elle déjà fourni dans le passé? Le cas échéant, qui est cette personne? Quelle est(était) la valeur de son contrat? Quelle est(était) la durée de son contrat (prolongations comprises)?

La Couronne peut-elle indiquer si un travail semblable ou de nature connexe est effectué ou a déjà été effectué par une entreprise? Le cas échéant, qui est(était) cette entreprise? Quelle est(était) la valeur de son contrat? Durant combien de temps les services prévus au contrat sont-ils ou ont-ils été offerts (durée du contrat initiale et toutes les prolongations)?

R1. Oui, une entreprise du nom de Donna Cona fournit actuellement des services similaires ou de nature connexe. Le contrat, établi du 1<sup>er</sup> mars 2015 au 29 février 2016, est évalué à 1 305 182,77 \$ (taxes applicables comprises).

Tel que mentionné dans l'avis de projet de marché (APM), l'invitation n° 21120-158459/A est ouverte à tous les titulaires d'AMA pour les SPICT qui sont des fournisseurs autochtones dans le cadre de la Stratégie d'Approvisionnement auprès des entreprises autochtones qui détiennent actuellement un AMA pour des SPICT au palier 2 dans la région de la capitale nationale en vertu la série d'AMA n° EN578-055605 pour les catégories et demandes détaillés dans la présente Demande de Propositions.

Q2. À la section 3.2(vi) Coordonnées de clients cités en référence (page 14 de 126) et à la section 4.2d) Vérification des références (page 17 de 126), nous comprenons que la vérification des références s'applique à l'expérience de l'entreprise soumissionnaire et non à celle de la ressource. Est-ce exact?

R2. Non, les sections 3.2(vi) Coordonnées de clients cités en référence de la Partie 3 et 4.2d) Vérification des références de la Partie 4 de la demande de proposition renvoient à la vérification des références demandées pour les critères de l'organisation et ceux des ressources proposées, conformément à la pièce jointe 4.1 (Critères d'évaluation des soumissions). Le soumissionnaire doit fournir les renseignements pour la vérification des références comme le précisent en détail les sections 3.2(vi) et 4.2d) en réponse à la pièce jointe 4.1 – Critères d'évaluation des soumissions.

Q3. Compte tenu des efforts requis pour fournir tous les détails exigés pour les ressources demandées dans la demande de proposition (DP) et des nombreuses autres DP sur lesquelles nous travaillons, la Couronne prolongera-t-elle la date de clôture de deux semaines? Nous demandons respectueusement que l'invitation soit prolongée d'une semaine.

R3. Veuillez consulter la modification n° 002 apportée à l'invitation n° 21120-158459/A. La date de clôture a été prolongée d'une semaine; la nouvelle date de clôture a été fixée au 23 novembre 2015, à 14 h (heure normale de l'Est).

Q4. Dans l'invitation mentionnée précédemment (21120-158459/A), une des exigences obligatoires (O1) précise ceci : « *Par ailleurs, dans le cas des offres provenant de coentreprises, l'entreprise principale (la « société autochtone») doit avoir été l'agent contractuel principal pour au moins un des deux contrats donnés en référence* ». Cette exigence limite grandement le nombre de coentreprises autochtones pouvant répondre à la demande de proposition.

Comme l'indique la Brochure de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA) publiée par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC), l'intention d'une coentreprise autochtone est d'aider les entreprises autochtones à participer à des projets auxquels elles n'auraient pas pu participer parce qu'elles ne satisfaisaient aux critères relatifs aux références (par exemple, l'exigence obligatoire O1). L'avantage des partenaires dans les coentreprises est qu'ils ont les références requises.

L'exigence O1 citée précédemment empêche les coentreprises de répondre à la DP. Nous demandons respectueusement que cette exigence soit retirée.

R4. Veuillez consulter la modification n° 002 apportée à l'invitation n° 21120-158459/A.

Q5. À la pièce jointe 4.1 - Critères d'évaluation des soumissions, qui se trouve à la page 70 de 126, il est indiqué au deuxième paragraphe que le soumissionnaire doit impérativement faire la démonstration que sa proposition satisfait aux critères obligatoires pour les ressources évaluées. La proposition indique trois ressources évaluées où chaque titulaire doit satisfaire aux exigences obligatoires et aux exigences cotées. Veuillez confirmer qu'à la partie 2 (Besoins en ressources), le soumissionnaire doit fournir les curriculum vitae des trois ressources évaluées seulement, et non ceux des 18 ressources.

R5. Le soumissionnaire doit fournir les curriculum vitae des ressources évaluées, et une ressource proposée par ressource évaluée, comme l'indique la pièce jointe 4.1 (Critères d'évaluation des soumissions).

Q6. Peut-on présenter la soumission sur un CD/DVD au lieu d'une clé USB?

R6. Oui, vous pouvez présenter la soumission sur des CD/DVD au lieu de clés USB, cependant les soumissionnaires sont également exigés de fournir les copies papiers conformément à l'article 3.1 dans la Partie 3 – Instructions pour la préparation des soumissions de la demande de proposition.

Q7. L'évaluation des ressources obligatoires ou cotées se faisant par projet (au moins six mois), la Couronne permettra-t-elle dans un projet continu de plus de six (6) mois que chaque période de six mois continus soit considérée comme équivalente à un projet (ex. l'expérience acquise dans le cadre d'un projet de 18 mois continus équivaldrait à trois projets)?

R7. Une expérience de 18 mois équivaldrait à trois projets seulement si le soumissionnaire fait la démonstration qu'au cours des 18 mois, la ressource proposée a travaillé sur trois projets distincts

pendant six mois ou plus. On comprend que les ressources peuvent travailler pendant plus de six mois sur un projet. Le soumissionnaire doit faire la démonstration que les ressources proposées ont travaillé sur différents projets pendant le période et que la durée des projets était d'au moins six mois chacun.